

# OUTILLER LE MILIEU COMMUNAUTAIRE QUÉBÉCOIS POUR L'ACCÈS À L'IMMOBILIER

## Foire aux questions

### *Qu'attend-on des organismes communautaires dans ce projet?*

La réussite du projet dépend en bonne partie de la participation des organismes à la première phase qui vise à « prendre le pouls du milieu communautaire au Québec ». L'information recueillie permettra d'avoir une bonne idée du potentiel de projets immobiliers sur le territoire. De plus, le lien avec les organismes partout au Québec aidera à vérifier si les types de solutions que propose l'Initiative immobilière communautaire du Grand Montréal (IICGM) correspondent aux besoins du milieu hors du Grand Montréal. Aussi, les organismes communautaires peuvent faire circuler l'information entre eux afin d'avoir accès au maximum d'intrants à analyser. On voudra aussi que les organismes qui portent des projets immobiliers partagent plus en détail leur expérience et leurs besoins par le biais de rencontre(s) et d'échanges écrits. Enfin, les organismes pourront assister à un webinaire le 29 août à midi pour avoir plus de détails sur le projet.

### *Qui sont les parties prenantes du projet?*

#### **La Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC)**

La TNCDC est un réseau national ayant pour mission de regrouper les CDC du Québec et de les soutenir dans leurs objectifs. De plus, elle promeut la place incontournable qu'occupe le mouvement communautaire autonome dans le développement local, et ce, dans une perspective de justice sociale ainsi que de développement global et durable de notre société.

Regroupant 69 Corporations de développement communautaire (CDC) dans 15 régions du Québec et rassemblant plus de 2 700 organismes communautaires partout sur le territoire, le réseau et ses membres interviennent dans une multitude de domaines, principalement la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la santé, l'éducation, l'emploi, la défense des droits ainsi que le logement.

C'est elle qui porte le présent projet. Par conséquent, elle assure la transmission de l'information, l'adhésion et la mobilisation de son réseau autour du projet. Elle collabore et fait le lien avec et entre les différentes parties prenantes.

### **Les corporations de développement communautaire (CDC)**

Les CDC sont des actrices incontournables en matière de développement social et communautaire dans leur milieu. Elles offrent des services directs aux organismes communautaires de leur territoire, en plus de développer des projets structurants à vocation sociale en partenariat avec ces organismes, les citoyennes et citoyens, ainsi que l'ensemble des acteurs du milieu. Dans le contexte du présent projet, leur rôle est d'être la courroie de transmission entre la TNCDC et leur milieu.

### **La Fiducie du Chantier de l'économie sociale**

Celle-ci agit et fait intervenir d'autres ressources pour couvrir différents aspects du projet, notamment les liens avec les investisseurs, l'animation des réflexions collectives et l'ingénierie financière.

### **L'initiative immobilière communautaire du Grand Montréal (IICGM)**

L'Initiative participera aux discussions et réflexions en ce qui concerne son élargissement à l'ensemble de la province.

### **Le ministère de l'emploi et de la solidarité sociale (MESS)**

Le MESS contribue financièrement et collabore avec la TNCDC dans le projet. Il met aussi actuellement en œuvre la mesure 2.2.1. du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC) qui est étroitement liée au projet.

### **Les investisseurs potentiels**

Outre les partenaires déjà impliqués dans l'initiative montréalaise, on identifiera d'autres investisseurs potentiels qui peuvent être nationaux comme ils peuvent être en région.

### **Les autres opérateurs de fonds**

D'autres fonds existent dans l'écosystème de la finance sociale. Nous cherchons à agir en complémentarité à ceux-ci.

### *Qu'est-ce que la finance sociale?*

La finance sociale réfère à des investissements visant à créer un impact social ou environnemental mesurable, en sus du rendement financier »

- + Des capitaux qui prennent la forme de prêts
- + Des projets économiquement viables
- + Des projets qui ont des objectifs sociaux et ou environnementaux, en plus de rendements financiers

### *Est-ce que la finance sociale est LA solution aux enjeux de locaux communautaires?*

Non. C'est UNE solution parmi d'autres. En effet, ce n'est pas la mission première des organismes et ceux-ci ne désirent pas nécessairement développer une expertise en gestion immobilière ou devenir propriétaire. Considérant cela, une offre locative adaptée aux besoins et au budget des organismes communautaires doit être disponible sur le territoire. Pour ce faire, on considère aussi que les organisations publiques (gouvernementales) et parapubliques doivent jouer un rôle pour aider les organismes à se loger convenablement et à coût raisonnable, soit en les aidant à se loger ou en fournissant des locaux, par exemple.

### *Quel résultat peut-on attendre du projet?*

Dans l'idéal, on aura pu retenir une solution parmi les hypothèses de départ pour créer un ou des fonds et mobiliser des investisseurs autour de celle-ci. Comme le projet est réalisé dans le cadre du Programme de préparation à l'investissement (PPI), on aura un modèle financier et des investisseurs potentiels, mais il restera à mettre l'argent dans les fonds une fois le projet terminé.

Financé en partie par le gouvernement du Canada par le biais du Programme de préparation à l'investissement.

